Madame Patty Hajdu

Ministre de la Santé

Chambre des communes

Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Patty.hajdu@parl.gc.ca

**Objet : Soutien à la demande de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs pour la décontamination des sols de la ferme Harpur contaminés par la MDC dans la région des Laurentides au Québec**

Madame la ministre,

Il y a maintenant plus d’un an, l’Agence canadienne d’inspection des aliments (ACIA) découvrait un premier cas de maladie débilitante chronique des cervidés (MDC) dans une ferme d’élevage de cerfs rouges à Huberdeau dans la région des Laurentides au Québec. Depuis cette époque, je suis extrêmement inquiet de la gestion des autorités fédérales quant à cet important problème. L’inaction de l’ACIA en regard de la gestion du site comme source potentielle de contamination du milieu naturel risque en effet de provoquer la dispersion de la maladie chez les cervidés sauvages qui vivent dans ce secteur. Cette inaction a d’ailleurs obligé le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec à prendre des mesures de gestion du cheptel sauvage de cerfs de Virginie qui déplaisent au plus haut point aux chasseurs de la région concernée.

Rappelons que plusieurs cas de MDC ont finalement été trouvés sur cette ferme. Si l'on ajoute à la situation les délais qui ont été requis pour abattre le troupeau, on peut suspecter que le site a été largement contaminé et que des prions infectieux, reconnus comme extrêmement persistants, sont susceptibles de se propager dans l’environnement immédiat de la ferme. Ce qui, le cas échéant, s’avérerait une catastrophe.

Je vous rappelle qu’en ce qui concerne la gestion du cerf de Virginie sauvage, basé sur les plus récentes connaissances scientifiques, le gouvernement du Québec estime **que la MDC constitue l’enjeu le plus préoccupant en ce qui a trait à la santé des cerfs de la province.** Mon inquiétude n’est donc pas sans fondement et le principal souci est de préserver la santé du troupeau québécois de cerfs de Virginie et l’ensemble de l’activité économique qu’il procure ; chaque année, 135 000 Québécois chassent le cerf. Sans compter qu’une contamination des cerfs à la MDC pourrait conduire à celle des orignaux et à un effondrement de l’industrie de la chasse sportive qui perdrait des centaines de millions de dollars.

En conséquence, je vous demande d’intervenir auprès de l’ACIA pour qu’elle entreprenne dès maintenant les opérations de décontamination des sols de la ferme Harpur qui ont été en contact avec des animaux porteurs de la MDC. Je demande aussi la mise en place de moyens pour empêcher les contacts entre les cerfs sauvages et les cervidés d’élevage pour toutes les fermes d’élevage de la province.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l’expression de ma considération distinguée.

Nom :

Adresse :

Courriel :